

Qui s'engage à :

- venir livrer ses fromages bio de chèvre et vache tous les 2ième mardi de chaque mois entre 18h et 19h à la halle aux cochons à Ste Foy La Grande
- à encaisser les chèques au fur et à mesure
- avertir le consommateur de tout changement de mode de production.
- adhérer à l'association « Le Panier Foyen »

Le consommateur :

Nom :

Prénom

demeurant à

Tél :.....Email :.....

Qui s'engage à :

- venir chercher les mardis de livraison, les fromages commandés entre 18h30 et 19h30 à la halle aux cochons à Ste Foy La Grande.
- s'organiser, en cas d'absence, pour qu'une autre personne puisse prendre ses fromages. (en cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué)
- être solidaire des aléas de la production
- adhérer à l'association « Le Panier Foyen »

	pri x €	12 Sept	10 Oct	14 Nov.	12 Dec.	12 Mars	9 Avril	14 Mai	11 Juin
chèvre frais nature	2,9								
chèvre affiné nature	2,9								
chèvre buch nature	3,4								
chèvre buch cendrée	3,4								
chèvre buch provençale	3,4								
chèvre buch poivre fruité	3,4								
chèvre buch piment	3,4								
chèvre thym	3,4								
chèvre fines herbes	3,4								
chèvre ortie	3,3								
chèvre cabécou	1,2								
buche nature	5,7								
chèvre tomme entière 400g	10,8								
chèvre tomme demie 200g	5,40								
beurre nature	3,5								
vache tomme entière 400 g	10								
vache tome demie 200g	5								

montant total:
date

Nbre de chèques:

le consommateur:

la productrice: